

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-625761

196436

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1052

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAAHRI

Date de naissance : 21/11/46

Adresse : 2, Rue Josselin Higault

Tél. : 0662180126

Total des frais engagés : 500 + 263 + 4.200 = 0 Dhs

Dr. Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologue

84, Bd Mly Driss 1er

Tél: 05 22 26 06 06

INPE: 091033100

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30 NOV. 2023

Nom et prénom du malade : LAAHRI Rabbia

Age :

Lien de parenté : lui-même

Nature de la maladie : asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 NOV 2023	Sj / Sj + 500			INP : INPE: 091033100 Dr. Dalila SBAI IDRISI Ophtalmologiste 84, Bd Mly Driss 1er Tél: 05 22 06 06 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMA E BAYA Majemmane Aml Docteur en pharmacie 27, Rue de l'Atlas 94160 Tel: 05.22.94.16.12	30/11/23	263,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIMOMES Myriam EDDOUIB Opticienne Optométriste Rue Ibnou Hazem - Casa Tél: 022.94.12.00	23/02/24					4200 DH

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

MONTANTS DES TRAVAUX	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	25533412 2143355 00000000 00000000 D 0000000 0000000 35533411 11433553 B
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

OPTIMOMES

facture N° 2024/058

64, rue ibnou hazem
Residence Yasmine
tel: 0522944906

23/02/2024

FACTURE

NOM/PRENOM: LAAMRI RABIA
NOM PRESCRIPTEUR: SBAI IDRISI DALILA
DATE PRESCRIPTEUR: 30/11/2023

Nomenclature	Quantite	Designation produits	PU	TOTAL
	1	Monture	1000	1000
	1	+ 0.25 (- 0.25 à 155°) ADD: + 2.50 progressif organique antireflet lumiere bleu	1600	1600
	1	- 1.25 (- 0.25 à 75°) ADD: + 2.50 progressif organique antireflet lumiere bleu	1600	1600
				4 200.00

Dont TVA: 700 dhs

Arrêtée la présente facture a la somme de : Quatre Mille Deux Cents Dirhams

OPTIMOMES
Myriam EDDOUIB
Opticienne Optométriste
Rue Ibnou Hazem Résidence
Yasmine - Casablanca
Tél: 022.94 42.06

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophthalmodiagnostic

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالموجات فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le 30 novembre 2023

Mme LAAMRI Rabia

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL : OD = + 0.25 (- 0.25 à 155°)

OG = - 1.25 (- 0.25 à 75°)

VP : ODG = Add : + 2.50

EIP : 59.5 mm



Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophtalmologiste
84, Bd Moulay Driss 1er
Tél: 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie
 Laser - Lentilles de contact
 Phacoémulsification - Strabologie
 Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون
 جراحة الساد (الجلالة)
 بالأمواج فوق الصوتية
 تخطيط الشبكية الوعائي
 الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le.....

30 NOV. 2023

Note d'honoraire

Nom du patient : LAAMRI RABIA

Acte : Ablation d'un fils cornéenne à 11h

Honoraire : Cinq cent dirhams (500Dhs)

Cachet et Signature

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophtalmologiste
84, Bd Mly Driss 1er
Tél: 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير لتاريخ الفحص

Docteur Dalila SBAI IDRISI

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

• Ophtalmologiste

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

جراحة الساد (الجلالة)

Laser - Lentilles de contact

بالأمواج فوق الصوتية

Phacoémulsification - Strabologie

تخطيط الشبكية الوعائي

Chirurgie réfractive

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le

30/11/2023

Compte rendu opératoire

Nom du patient : LAAMRI RABIA, 77 ans

Diagnostic : Ablation d'un fils cornéenne 11h

OG

Sous anesthésie topique

Ablation d'un fils cornéenne a 11h

Désinfection

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophthalmologiste
84, Bd Mly Driss 1er
Tél: 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير لتاريخ الفحص

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophthalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le 30 novembre 2023

Mme LAAMRI Rabia

104,00

PHYLARM

lavage oculaire deux fois par jour pdt 10 j

27,50

ICIN

1 gtté x 4 / j x 10 j

23,40

OPTIPRED COLLYRE

1 gtté x 6 / j x 3 j

1 gtté x 5 / j x 3 j

1 gtté x 4 / j x 3 j

1 gtté x 3 / j x 3 j

1 gtté x 2 / j x 3 j

1 gtté / j x 3 j

103,00

HYE COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour pdt 3 mois

dans les deux yeux

1-263,30

PHARMACIE BAB ESSALAM
Bab Ezzalouïn SARL
Mme Lamine Annabi
Docteur en pharmacie
27, Rue de l'Atlas - Hay Salam
Tel: 05 22 94 15 14

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophthalmologiste
84, Bd Moulay Driss 1er
Tél: 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص